



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ



UNION EUROPÉENNE



Région

PAYS
de la
LOIRE

CE PROJET EST COFINANCÉ PAR
LE FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Suivi de la reproduction de la Barge à queue noire (*limosa limosa limosa*) en Marais poitevin Synthèse 2015-2018

Septembre 2018

LPO France

SEP



Préserver

Protéger

Eduquer



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
VENDÉE



Observatoire
du patrimoine naturel
du Marais Poitevin



Parc
naturel
régional
du Marais poitevin


BirdLife
INTERNATIONAL
LPO France Partenaire officiel

LN 0918-45



UNION EUROPÉENNE
CE PROJET EST COFINANCÉ PAR
LE FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL.



Région
PAYS
de la
LOIRE



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
VENDÉE



Observatoire
du patrimoine naturel
du Marais Poitevin



Parc
naturel
régional
du Marais poitevin

Suivi de la reproduction de la Barge à queue noire (*limosa limosa limosa*) en Marais poitevin Synthèse 2015-2018

Septembre 2018

LPO France

SEP

Rédaction :

MONEUSE Steve

Collaboration :

SUDRAUD Julien (LPO Vendée)

Photo de couverture :

Barge à queue noire sur la Réserve Naturelle Régionale du marais de la Vacherie
(GUÉRET Jean-Pierre, 2017)



Introduction / Contexte

Ce rapport présente le bilan de la reproduction de la Barge à queue noire, *Limosa limosa limosa*, dans le Marais poitevin depuis 2015. Cette synthèse est cofinancée par l'Europe et la Région Pays de la Loire via le fonds européen de développement régionale dans le cadre du programme de suivi et de protection de la Barge à queue noire en Vendée et Pays de la Loire engagé par la LPO Vendée.

La Barge à queue noire, sous-espèce continentale (*Limosa limosa limosa*), est un grand limicole de l'ordre des charadriiformes et de la famille des scolopacidés. Elle hiverne en Afrique de l'Ouest et en péninsule ibérique et migre à travers la France, dans une large bande s'étendant de la Bretagne sud aux zones humides de la Camargue. Elle niche en Europe continentale, en grande partie aux Pays-Bas puis en Allemagne, Pologne, Biélorussie, Ukraine, Russie occidentale, France et en péninsule Ibérique. Elle s'installe isolément ou en semi-colonies lâches dans des milieux ouverts, généralement des prairies humides, inondables et pâturées ou fauchées, des bordures d'étang enherbées et des steppes humides.

La région des Pays de la Loire accueille presque 90 % de la population française des Barge à queue noire (130-148 couples pour 146-170 en France en 2015) sur seulement trois secteurs : la Brière, le Marais breton (principal site avec plus de 60 % de la population) et le Marais poitevin.

La population du Marais poitevin est de l'ordre d'une petite trentaine de couples et il s'agit de la deuxième population nicheuse en France après le Marais breton. Elles se reproduisent principalement dans des prairies naturelles de marais, entre le Lay et la rivière Vendée. Ces Prairies favorables pour la nidification de l'espèce sont vastes (15 000 ha) et peu accessibles, rendant le recensement complexe.

Liste des ornithologues qui ont participé aux enquêtes (sauf omission) :

BOBINEAU Maxime, CORRE Frédéric, DÉROZIER Thibault, DE NARDI Marie, DES TOUCHES Hugues, FERNANDEZ Fabien, FROUD Louise, GORE Olivier, GUEGNARD Aurélie, GUÉRET Jean-Pierre, JEAN Mathieu, JOLLY Alexandre, JOYEUX Emmanuel, MONEUSE Steve, PRIOUL Mathis, SALMON Antoine, SUDRAUD Julien et TEXIER Alain.

I – Sources des données / protocoles

Le suivi à long terme de la nidification de la Barge à queue noire à deux principaux objectifs :

- préciser la répartition et les effectifs nicheurs de Barge à queue noire en Marais poitevin,
- évaluer les tendances d'évolution des populations de Barge à queue noire sur ce territoire.

Pour cette première synthèse, différentes études réalisées depuis 2015 permettent d'avoir un effectif annuel de Barge à queue noire nicheuses en Marais poitevin. Les protocoles sont détaillés dans les études citées dans le tableau 1. En ce qui concerne le comptage simultané (donnée retenue pour 2018), il s'agit d'une prospection sur une journée, durant la dernière semaine d'avril, de l'ensemble des zones de nidifications favorables à l'espèce.

Tableau 1 : Sources des données par année

2015	Étude	Limicole nicheurs du Marais poitevin
	Cadre	Observatoire du patrimoine naturel du Marais poitevin
	Coordination	Parc Naturel Régional du Marais poitevin / LPO France
	Référence bibliographique	GUÉRET J.P. & MONEUSE S., 2017. <i>Limicoles nicheurs du Marais poitevin – Synthèse de l'enquête 2015-2016 et tendances d'évolution</i> . Ligue pour la protection des oiseaux / Parc naturel régional du Marais poitevin, 60 p.
2016	Étude	Limicole nicheurs du Marais poitevin
	Cadre	Observatoire du patrimoine naturel du Marais poitevin
	Coordination	Parc Naturel Régional du Marais poitevin / LPO France
	Référence bibliographique	GUÉRET J.P. & MONEUSE S., 2017. <i>Limicoles nicheurs du Marais poitevin – Synthèse de l'enquête 2015-2016 et tendances d'évolution</i> . Ligue pour la protection des oiseaux / Parc naturel régional du Marais poitevin, 60 p.
2017	Étude	Caractérisation des habitats de reproduction de la Barge à queue noire « continentale », <i>Limosa limosa limosa</i> , dans le Marais poitevin
	Cadre	Programme de suivi et de protection de la Barge à queue noire en Vendée et Pays de la Loire
	Coordination	LPO Vendée
	Référence bibliographique	Fernandez F., 2017. <i>Caractérisation des habitats de reproduction de la Barge à queue noire "continentale", Limosa limosa limosa, dans le Marais poitevin</i> . Rapport de stage de M2 professionnel Expertise Ecologique et Gestion de la Biodiversité, Université d'Aix-Marseille, LPO Vendée, 48 pages.
2018	Étude	Comptage simultané de la Barge à queue noire dans le Marais poitevin
	Cadre	Programme de suivi et de protection de la Barge à queue noire en Vendée et Pays de la Loire
	Coordination	LPO Vendée

II – Résultats

II.1 - Nombres de couples

Le tableau 2 et le Figure 1 ci-dessous précise le nombre de couple de Barge à queue noire sur le Marais poitevin depuis 2015 :

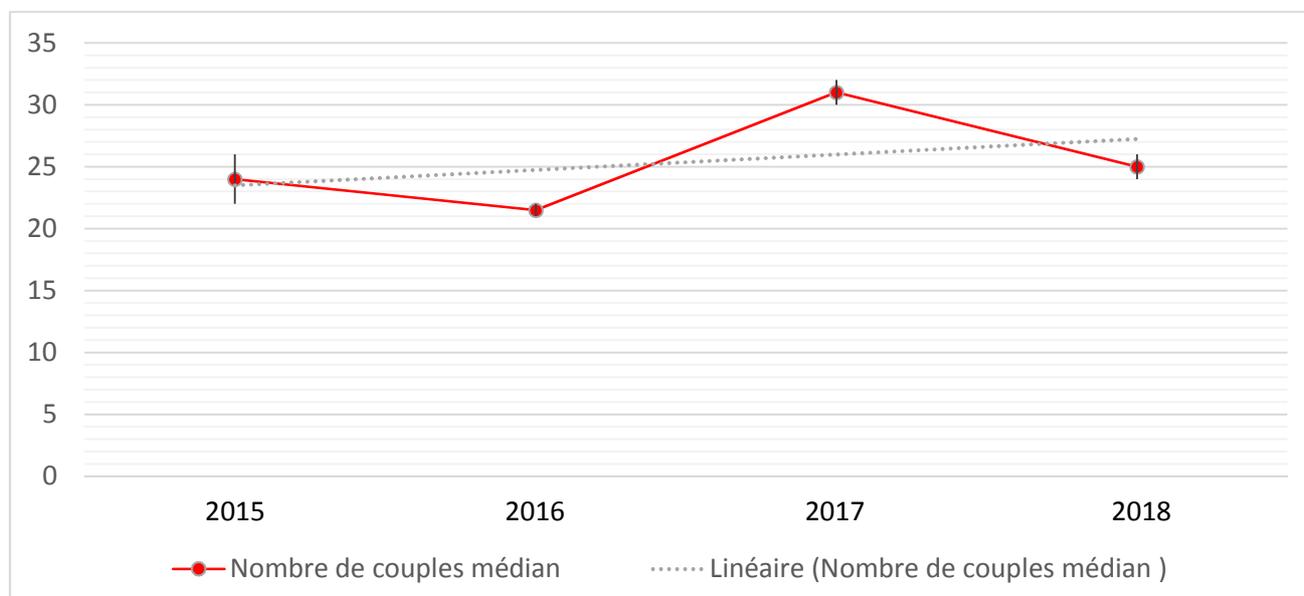


Figure 1 : Évolution du nombre de couples de Barge à queue noire sur le Marais poitevin depuis 2015

Tableau 2 : Nombre de couples de Barge à queue noire sur le Marais poitevin depuis 2015

Années	Nombre de couples
2015	22 - 26
2016	21 - 22
2017	30 - 32
2018	24 - 26

Le nombre de couples depuis 2015 varie de 21-22 couples pour la plus petite année en 2016 à 30-32 couples pour la grosse année en 2017. C'est en moyenne sur quatre ans, 25 couples de Barge à queue noire qui nichent sur les prairies naturelles humides du Marais poitevin.

A noter que lors de l'année 2017, la pression d'observation a été plus importante en raison de l'étude réalisée sur la caractérisation des habitats de reproduction de la Barge à queue noire « continentale », *Limosa limosa limosa*, dans le Marais poitevin. C'est très probablement une des explications du nombre de couples plus important cette année-là.

II.2 – Localisation des couples

La Barge à queue noire niche exclusivement en Vendée entre la rivière le Lay et la rivière Vendée. Ce sont les grands espaces prairiaux du Nord des îles qui accueillent la majeure partie de la population. Seulement quelques couples sont situés à l'ouest du Lay, sur le marais communal de Saint-Benoist-sur-Mer. Les couples sont principalement concentrés sur les sites gérés à vocation environnementale qui sont principalement des prairies humides pâturées extensivement et inondées au printemps (Réserve Naturelle Régionale du Marais de la Vacherie, Réserve Naturelle Nationale « Michel Brosselin » de Saint-Denis-du-Payré, marais communaux en gestion collective) (Figure 2).

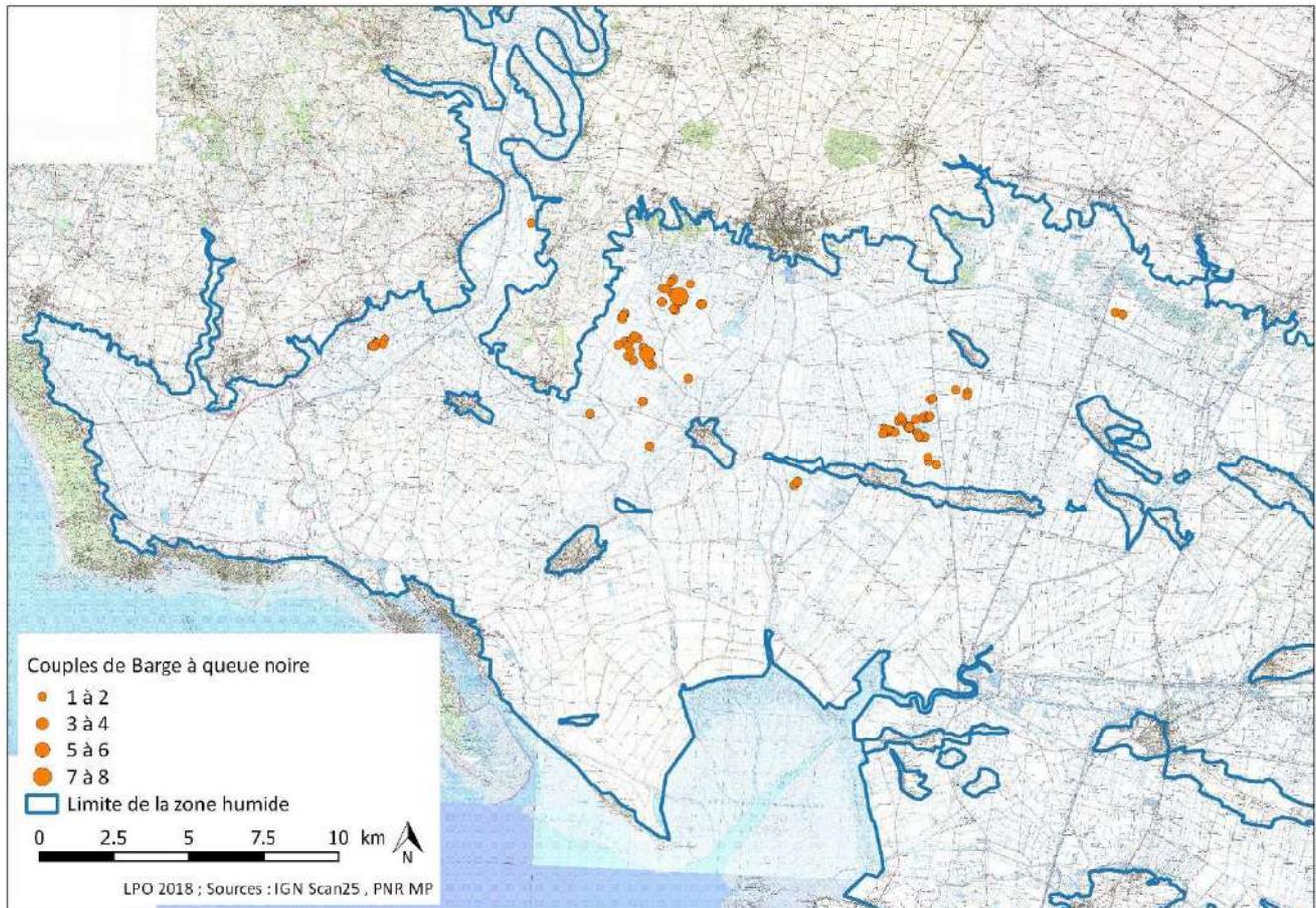


Figure 2 : Répartition des couples de Barges à queue noire sur le Marais poitevin de 2015 à 2018

La figure 3, précise les zones les plus utilisées par la Barge à queue noire depuis quatre ans. Quatre secteurs de marais sont systématiquement utilisés par l'espèce :

- le marais Communal de Saint-Benoist-sur-Mer,
- le marais de Triaize (Dixmerie, la Joyeuse, les Bosses),
- le marais Communal des Magnils-Reigniers,
- le marais de Champagné-les-Marais (Réserve Naturelle Régionale du marais de la Vacherie).

Un secteur a été utilisé par l'espèce trois années sur quatre :

- Mouille-Pieds sur la commune de Moreilles (2016, 2017 et 2018).

Un secteur a été utilisé par l'espèce deux années sur quatre :

- le marais Communal de Nalliers (2015 et 2016).

Sept secteurs ont été utilisés seulement une année depuis 2015 :

- Ancienne saline de la Charrie sur la commune de Champagné-les-Marais (2017),
- la Réserve Naturelle Nationale « Michel Brosselin » sur la commune Saint-Denis-du-Payré,
- le Clos l'Abbé sur la Commune de Triaize (2018),
- les Grenouillères sur la Commune de Triaize (2015),
- le marais Communal de Lairoux (2015),
- le marais Communal de Triaize (2016),
- les Fontenelles sur la Commune de Luçon (2015),

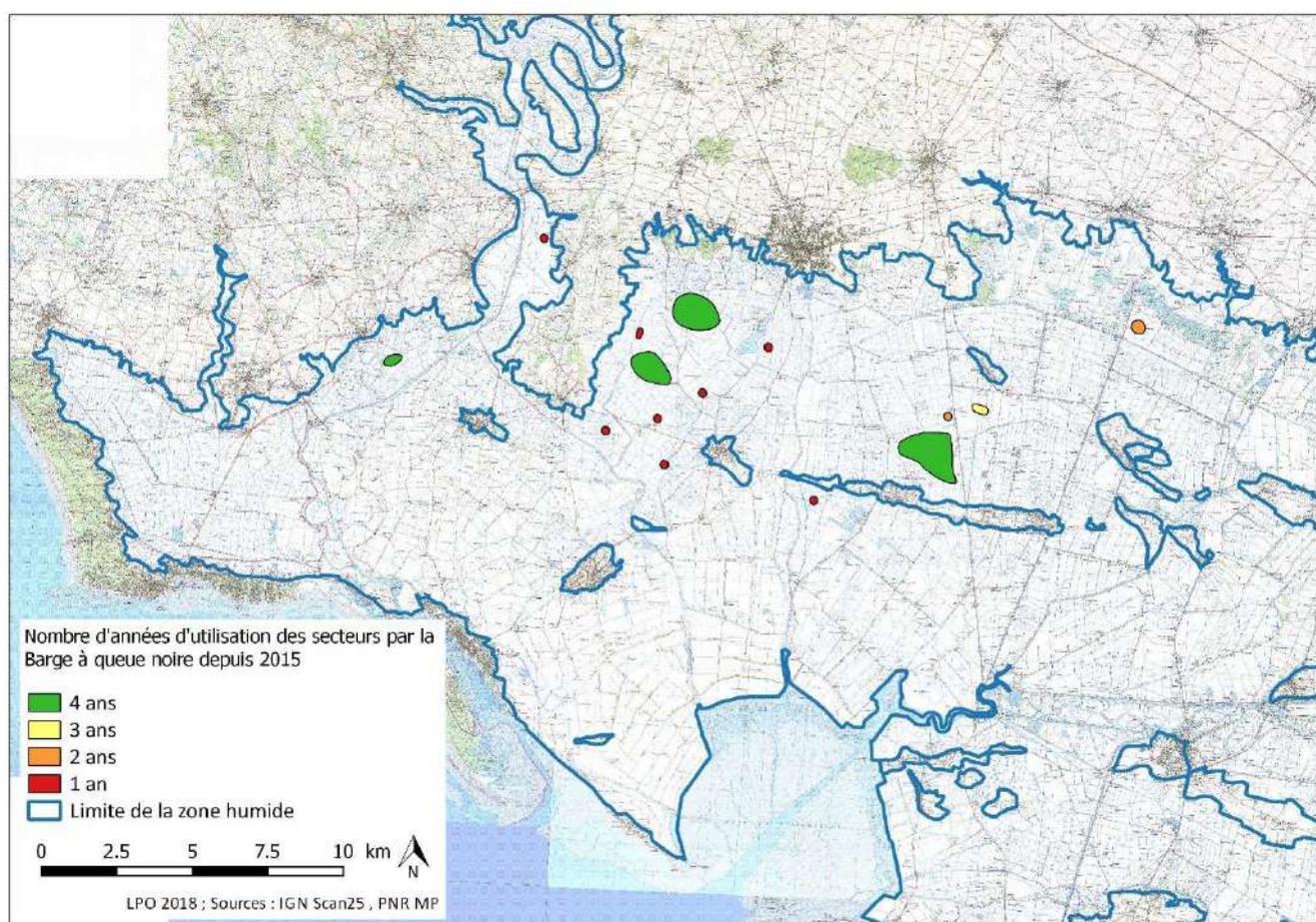


Figure 3 : Nombre d'année d'utilisation des secteurs par la Barge à queue noire sur le Marais poitevin depuis 2015

Conclusion

La Barge à queue noire « continentale » est un limicole prairial bien suivi qui est actuellement en déclin en Europe. Avec 17,9 % à 18,9 % des effectifs nicheurs en France, le Marais poitevin accueille une part non négligeable de la population nationale. Un suivi annuel des Barge à queue noire nicheuses sur ce territoire paraît très pertinent et à poursuivre les années à venir. La méthode du comptage simultané sur une journée, lors de la dernière semaine d'avril ou de la première de mai, est à appliquer d'une année sur l'autre. Elle fournit une information sur le nombre de couple cantonnés qui est comparable inter-annuellement et inter-sites, notamment avec le Marais breton qui applique cette méthode depuis 2004.

Ressources bibliographie

DECEUNINK B. & MAHEO R., 1998. *Limicoles nicheurs en France. Synthèse de l'enquête nationale 1995-1996.* Ligue pour la Protection des Oiseaux, Wetlands International, Ministère de l'Environnement, 102 pages et annexes

FERNANDEZ F., 2017. *Caractérisation des habitats de reproduction de la Barge à queue noire "continentale", Limosa limosa limosa, dans le Marais poitevin.* Rapport de stage de M2 professionnel Expertise Ecologique et Gestion de la Biodiversité, Université d'Aix-Marseille, LPO Vendée, 48 pages.

GUÉRET J.P. & MONEUSE S., 2017. *Limicoles nicheurs du Marais poitevin – Synthèse de l'enquête 2015-2016 et tendances d'évolution.* Ligue pour la protection des oiseaux / Parc naturel régional du Marais poitevin, 60 p.

GUÉRET JP. & SUDRAUD J., 2007 - *Limicoles nicheurs du Marais poitevin Synthèse de l'enquête 2005-2006.* octobre 2007 42 p.

MARCHADOUR B., BEAUDOIN J.-C., BESLOT E., BOILEAU N., MONFORT D., RAITIERE W., TAVENON D. & YESOU P., 2014. *Liste rouge des populations d'oiseaux nicheurs des Pays de la Loire.* Coordination régionale LPO Pays de la Loire, Bouchemaine (49), 24 pages.

PHELIPPON C. & DULAC P., 2016. *Caractérisation et valorisation des zones de nidification de la Barge à queue noire en Marais breton vendéen.* LPO Vendée, DREAL, CC OMDM, 26 pages.

ROBIN F., ROBIN J.-G., DULAC P., GUERET J.-P. & PIERSMA T., 2012. *Current state of Black-tailed Godwits Limosa limosa limosa breeding in France.* *Wader Study Group Bull.*, 119(2) : 133–136.

ROBIN J.-G. & DULAC P., 2014. Barge à queue noire. In Marchadour B. (coord.), 2014. *Oiseaux nicheurs des Pays de la Loire.* Coordination régionale LPO Pays de la Loire, Delachaux & Niestlé : 204-205.

ROBIN F., DULAC P., CROUZIER P., GELINAUD G., GUERET J.-P., MONFORT D., MOREL F., PHELIPPON C., PIETTE J., TRIPLET P. & ROBIN J.-G., 2016. *Nidification de la Barge à queue noire Limosa limosa en France : état des lieux.* *Ornithos* 23-1 : 2-15.

ISSA N. & MULLER Y ; coord (2015) – *Atlas des oiseaux de France métropolitaine. Nidification et présence hivernale.* LPO/SEOF/MNHN. Delachaux et Niestlé, Paris 1 408 p.